

M. DICKEY : Pas du tout. Je dis que, d'après ce que j'ai pu en juger, il n'existait aucun contrat. M. Montpetit n'a pas admis cela et prétendait qu'il existait un contrat. Après des recherches faites dans le département, je suis arrivé à la conclusion que M. Montpetit n'avait aucune réclamation.

M. DEVLIN : Alors, il n'existait aucune convention entre M. Montpetit et le gouvernement, aucun contrat d'aucun genre n'avait été conclu, entre lui et le gouvernement ?

M. DICKY : Non, autant que j'ai pu m'en assurer, excepté que M. Montpetit faisait de la traduction.

Sir RICHARD CARTWRIGHT : D'après la déclaration faite par le ministre des Finances, je crains beaucoup que nous ne soyons pas encore arrivés à la fin de cette dépense et que \$8,000 ne soient pas suffisantes pour clore le compte. L'honorable monsieur a eu le soin de dire que rien de plus ne serait demandé cette année, mais il n'a pas dit que c'était la dernière somme que nous serions appelés à payer et, nous souvenant de ce que sir John Thompson a dit l'année dernière, il semble très plausible que \$120,000, chiffre donné par l'ancien premier ministre comme le coût probable de la commission, sont un chiffre bien plus exact que celui du ministre des Finances. Nous devrions savoir exactement ce que nous faisons, nous devrions savoir, non seulement si nous devons voter ces \$8,000 mais s'il nous faudra encore des crédits pour la clôture du compte. Le ministre des Finances doit avoir une idée de la chose et il devrait pouvoir donner des renseignements au comité.

M. FOSTER : Cette somme clôt les compte pour le moment.

Sir RICHARD CARTWRIGHT : Ce n'est pas là une réponse.

M. FOSTER : On ne demande pas à la Chambre de voter d'autres crédits.

Sir RICHARD CARTWRIGHT : Ce n'est ni une explication, ni une réponse. Nous voulons savoir quel sera le coût total. L'honorable monsieur nous dit que l'on de demandera pas à la Chambre, dans le moment, de voter d'autres fonds. Il peut arriver qu'il y ait une autre somme de \$6,000 pour une demi-douzaine de cousins, il peut arriver que l'on nous demande encore \$30,000. Le gouvernement devrait donner à la Chambre tous les renseignements qu'il possède au sujet du coût probable de cette commission.

M. FOSTER : Vous les avez.

Sir RICHARD CARTWRIGHT : L'honorable monsieur a dit qu'une autre somme ne serait pas demandée, cette année, mais il n'a pas nié qu'une somme considérable peut être demandée plus tard. On m'informe que le rév. Dr McLeod a produit un autre compte. Est-il vrai qu'il a produit une autre réclamation ?

M. FOSTER : Je n'ai pas ici d'avis d'autres réclamations.

Sir RICHARD CARTWRIGHT : L'honorable ministre veut-il dire et, s'il ne le sait pas, un autre M. DEVLIN.

membre du gouvernement veut-il dire s'il sait ou s'il ignore que d'autres réclamations ont été produites par le rév. Dr McLeod ?

M. FOSTER : Je vois qu'il existe une autre réclamation du rév. Dr McLeod. Il réclame du paiement pour les dimanches pendant lesquels il a été absent de chez lui.

Sir RICHARD CARTWRIGHT : Et quelle est le montant qu'il réclame ?

M. FOSTER : Quarante-huit dimanches, à \$10.

Sir RICHARD CARTWRIGHT : C'est-à-dire, \$480.

M. MACDONALD (Huron) : Le gouvernement se propose-t-il de faire traduire et de publier en français tous les témoignages ?

M. FOSTER : J'ai déjà répondu à la question. Aucun crédit n'est demandé pour imprimer la traduction française.

M. MACDONALD (Huron) : Assurément le gouvernement connaît son intention. A-t-il l'intention de faire poursuivre la traduction déjà commencée et de faire imprimer en français les volumes de témoignages déjà publiés en anglais ?

M. FOSTER : Le rapport sera traduit et publié en français et en anglais. Une partie de la preuve a été traduite et, dans le moment, il n'est pas demandé d'autres crédits pour continuer la traduction.

M. MACDONALD (Huron) : Le crédit demandé couvrira-t-il les dépenses d'impressions de la version française ?

M. FOSTER : Oui, les dépenses d'impression du rapport.

M. MACDONALD (Huron) : Alors, le gouvernement ne se propose pas d'imprimer les témoignages en français ?

M. FOSTER : Je dis à l'honorable monsieur qu'aujourd'hui, on ne demande pas de crédit pour cette fin.

M. MACDONALD (Huron) : Je désire connaître ce que vous vous proposez de faire.

M. FOSTER : Vous avez tout ce que je puis vous donner.

M. MACDONALD (Huron) : C'est une question assez juste et j'ai droit à une réponse. Si je ne suis pas dans l'ordre....

M. FOSTER : Vous êtes dans l'ordre.

M. MACDONALD (Huron) : Donc, c'est une question juste et le ministre des Finances est tenu d'y répondre. Est-ce l'intention du gouvernement d'imprimer les témoignages en français ? Si c'est son intention, un autre crédit sera-t-il nécessaire plus tard ?

M. LAURIER : Le refus de l'honorable ministre des Finances de répondre à une question aussi juste est une preuve évidente que, l'autre jour, le gouvernement a induit la Chambre en erreur lors-